

CHAPITRE IV.

JOSEPH EN PRISON.

L'affection de Jacob pour le fils de Rachel, la candeur de l'enfant qui avait raconté en toute simplicité à ses frères ses songes mystérieux, avaient fait de lui un esclave. Sa chasteté le fait jeter maintenant au fond d'une prison; mais c'est le chemin même qui le mènera aux honneurs que Dieu lui avait révélés, quand il lui avait montré dans son sommeil les gerbes de ses proches adorant sa gerbe, le soleil, la lune et onze étoiles lui rendant hommage¹.

Les songes jouent un grand rôle dans son histoire, et l'on pourrait en être quelque peu surpris, mais la Providence se manifeste en cela d'une manière éclatante. Si elle lui prédit ainsi sa future grandeur; si elle envoie aux deux officiers du pharaon, qui partageront sa captivité, des rêves prophétiques, destinés à préparer l'accomplissement des siens propres; si elle annonce enfin l'avenir au roi lui-même par deux songes que Joseph seul pourra interpréter, et qui seront l'occasion de son élévation et de sa grandeur, c'est parce que, de toute antiquité, l'Égypte a attaché aux songes la plus grande importance et considéré avec le plus grand respect ceux qui étaient capables de les expliquer². La superstition était poussée dans la vallée du Nil jusqu'à ses dernières limites³. L'astrologie y était cultivée, les prêtres

¹ Gen., xxxvii, 6-9.

² « ... Stimmt es auch so treffend, dit Ewald, zur Zeichnung der Sitten der Aegypter, bei welchen der Glaube an Träume seit den ältesten Zeiten so überaus mächtig war. » *Geschichte des Volkes Israels*, 3^e édit., t. 1, p. 599.

³ Is., xix, 3. Sur la magie en Égypte, on peut voir les longs détails

employaient une partie de leur vie à tirer des horoscopes. Nous possédons des calendriers contenant pour chaque jour de l'année la bonne aventure de celui qui vient au monde. Mais ils attachaient surtout aux songes une importance extrême¹.

donnés par M. Fr. Lenormant, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. III, p. 118 et suiv.; Maspero, *Le conte du prince prédestiné*, avec des traductions des papyrus magiques, dans le *Journal asiatique*, août-septembre 1877, p. 237-260; avril-mai-juin 1878, p. 336-359; Ermann, *Die ägyptische Beschwörungen des grossen Pariser Zauberpapyrus*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1883, p. 89; *Le Roman de Setna*, plein d'incantations, dans la *Revue archéologique*, 1867, t. XVI, p. 161 et suiv. (par Brugsch); *ibid.*, juin et juillet 1879, t. XXXVII, p. 334-347; t. XXXVIII, p. 11-19 (par E. Revillout, et à part, par le même, *Le Roman de Setna, étude philologique et critique*, 2 fascicules, Paris, 1877); S. Birch, *Sur un papyrus magique du Musée Britannique*, dans la *Revue archéologique*, février 1863, p. 119-128; novembre 1863, p. 427-440; W. Pleyte, *Étude sur un rouleau magique du musée de Leide, traduction analytique et commentaire du papyrus 348 revers, Études égyptologiques*, in-4^o, Leide, 1866; G. Maspero, *Études démotiques* (trois formules d'évocations d'après les papyrus bilingues) dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, 1870, t. 1, p. 19-40; E. Revillout, *Le Reclus du Sérapéum*, dans la *Revue égyptologique*, 1880, t. 1, p. 161; Id., *Les arts égyptiens* (formules d'incantation), *ibid.*, p. 163-172; M. Berthelot, *Les procédés authentiques des alchimistes égyptiens*, dans la *Revue scientifique*, 2 octobre 1886; Id., *Les origines de l'alchimie*, in-8^o, Paris, 1885, p. 20 et suiv.; H. Klopp, *Die Alchemie in älterer und neuerer Zeit*, 2 in-8^o, Heidelberg, 1886, t. 1, p. 3.

¹ *Sacerdotibus Ægyptiorum quibus mos talia intelligere nocturnos visus aperit*, Tacite, *Hist.*, IV, 83. Il y raconte les songes de Ptolémée au sujet de Sérapis. Voir aussi Porphyre, *De abstinentia*, édit. Hercher, Paris, 1858, IV, 8. — Incapable d'arriver par sa raison à une conviction ferme et certaine, l'auteur des *Homélies Clémentines* dit : « Je songeais déjà à me rendre en Égypte, ce pays des mystères (ταῖς τῶν ἀδύτων ἐροφάνταις), pour y chercher un magicien, m'en faire un ami et lui demander si, pour une grande somme d'argent, il pourrait m'évoquer un esprit. » *Homélies Clémentines*, Hom., I, 3, Migne, *Patr. gr.*, t. II, col. 60. Origène mentionne aussi l'Égypte comme le pays où l'on apprenait les arts

« Les devins et les interprètes de songes... faisaient infailliblement fortune en un pays où la plus haute science, je n'ose dire la seule, était la magie¹. » Les découvertes égyptologiques comme les témoignages classiques nous montrent le rôle considérable que jouaient les songes dans la vie des Égyptiens et les honneurs qui étaient rendus à ceux qui savaient les interpréter².

« La domination de Sésostris sur la terre entière avait été annoncée dans un rêve par le dieu Ptah. Sans parler du songe fameux de Sethon, prêtre de Ptah, si bien raconté par Hérodote³, on lit encore dans une inscription hiéroglyphique de Karnak, où sont relatés les exploits de Menephtah I^{er} contre les envahisseurs venus de la Méditerranée, que ce pharaon aperçut en songe comme une statue de Ptah : elle se dressa devant lui et l'empêcha d'avancer, de marcher avec ses armées⁴. » De même dans la *Stèle du songe*, découverte parmi les ruines de Napata, l'ancienne capitale du royaume éthiopien, et qui a fourni à M. Maspero

magiques. *Cont. Cels.*, I, 68, Migne, *Patr. gr.*, t. XI, col. 788. Voir aussi *ibid.*, I, 28, col. 713.

¹ J. Soury, *Études sur les religions*, p. 168.

² P. Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, p. 519-520. — La superstition règne toujours en Égypte : « Les fellahs sont superstitieux, dit Michaud, *Correspondance d'Orient*, lettre CLXVI, t. VII, p. 60 ; ils croient aux devins, aux talismans, à l'influence du *mauvais œil*, au pouvoir des démons ; ils croient à une multitude de génies, et leur esprit crédule reconnaît pour le moins autant d'êtres surnaturels qu'on en reconnaissait dans l'Égypte des Pharaons. Les hommes seuls vont à la mosquée. »

³ Hérodote, II, 141, p. 118. Voir aussi le songe de Ptolémée I, Plutarque, *De Iside et Osiride*, § 28, édit. Parthey, p. 46. Voir Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, I, c. XIV, *Patr. gr.*, t. VIII, col. 784 ; S. Cyrille d'Alexandrie, *In Julian.*, I, X, t. LXXVI, col. 1025.

⁴ Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, 2^e édit., p. 214 ; *Recherches sur la XIX^e dynastie*, lignes 28-30 de l'inscription de Médinet-Abou, p. 87-88 ; Dümichen, *Historische Inschriften*, II.

le sujet d'un curieux mémoire, le pharaon Nouat Maïamoun, l'année de son élévation au trône d'Égypte et d'Éthiopie, voit en songe la nuit, deux serpents, l'un à sa gauche, l'autre à sa droite. Il s'éveille et ne les trouve pas. « Qu'on m'explique cela « sur-le-champ, » fait-il, comme le roi Hyksos... de Joseph. On lui répondit : « Tu possèdes le midi, soumets le pays du Nord ; que les diadèmes des deux régions brillent sur ta tête, afin que tu aies tout le pays, dans sa longueur et dans sa largeur¹. »

Les papyrus magiques, qui sont nombreux, nous montrent qu'on employait toute sorte de moyens pour se procurer des songes et en obtenir des dieux, surtout du dieu Thoth à qui ils étaient particulièrement attribués. Un papyrus, conservé à Londres et traduit par M. Goodwin, indique comment il faut s'y prendre pour obtenir, pendant son sommeil, une réponse d'Hermès ou Thoth, et, en général, des songes². Diodore de Sicile raconte comment la bienfaitante

¹ J. Soury, *Études sur les religions*, p. 170. Voir la *Stèle du songe*, traduite par G. Maspero, dans la *Revue archéologique*, nouvelle série, mai 1868, t. XVII, p. 329-339, et dans les *Records of the past*, t. IV, p. 79-86 ; le songe est rapporté dans Fr. Lenormant, *La divination et la science des présages chez les Chaldéens*, 1875, p. 144-146.

² Thoth, dans la mythologie égyptienne est la Raison, la Sagesse, « le Seigneur des divines paroles ; » c'est lui qui a donné à Osiris la vérité, l'autorité de la parole, car il est « le Seigneur de la vérité, le Mari de la vérité, le Prophète de la vérité. » Il a chassé les ténèbres primordiales, il chasse la nuit de l'âme, l'erreux et les mauvais principes, « ennemis » de l'homme. On le regardait comme l'inventeur de l'écriture et de toutes les sciences, on lui attribuait la rédaction des livres sacrés et on l'appelait « l'écrivain des dieux. » E. de Rougé, *Notice des monuments égyptiens*, 1855, p. 115 ; P. Pierret, *Salle historique de la galerie égyptienne*, 1877, p. 205. Il est représenté avec une tête d'ibis. Sur Thoth enchanteur, auteur des livres de magie, voir le *Conte de Sitna*, dans G. Maspero, *Contes de l'ancienne Égypte*, p. 48 et suiv.

Isis révèle en songe aux malades qui l'invoquent les remèdes propres à les guérir¹.

Un papyrus grec, conservé à Leyde, donne des recettes pour avoir des songes. « Recettes pour envoyer un songe, d'Agathoclès². Au moyen de phrases mystiques, écrites sur une petite tablette, et mises dans la bouche d'un chat noir... Seconde recette pour envoyer un songe³ par le moyen d'un linge⁴, de Zminis de Tyntirite, sur lequel on dessine une figure humaine à quatre ailes et autres attributs, et en outre

¹ Diodore de Sicile, I, 25, édit. Didot, t. I, p. 19-20. — Dans un papyrus magique, édité par Parthey, il est dit que si le dieu paraît, on peut le questionner *περὶ ὄνειροπομπείας, περὶ ὄνειροτυσίας, περὶ ὄνειροκριτίας*, etc. — Un papyrus grec du Louvre contient un récit de songes au sujet d'une maison, xiv, 70, Devéria, *Manuscrits égyptiens du Louvre*, p. 260. — Mariette, dans une lettre lue à l'Académie des Inscriptions le 23 mai 1879, décrit une stèle de style grec, provenant de la nécropole de Memphis, près de l'enceinte de la partie du Sérapéum appelée *Pastophorium*, non loin de l'endroit que la tradition appelle encore aujourd'hui *Es-sign-Yousef*, « la prison de Joseph. » C'est dans le *Pastophorium* que venaient dormir, dit Mariette, ceux qui avaient à consulter en songe la divinité du lieu; c'est là qu'au milieu de fonctionnaires et d'employés de tout rang étaient « les interprètes des songes. » *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1879, t. VII, p. 131. La stèle que fait connaître Mariette est celle d'un de ces interprètes des songes, d'origine crétoise. « Elle est taillée en forme de portique surmonté d'un fronton; deux femmes debout, de style égyptien, soutiennent l'architrave. Un tableau intéressant en décore le champ. Apis, revêtu de ses couleurs sacrées, est debout près d'une sorte d'édicule... Au-dessus du dieu est une inscription grecque à l'encre noire : « J'interprète les songes; je possède » les instructions du dieu. A la Bonne Fortune! L'interprète en question » est Crétois. » F. Delaunay, *Journal officiel*, 28 mai 1879, p. 4400. Cf. *ibid.*, 6 août 1879, p. 3224. — Voir des papyrus grecs, contenant des récits de songes et provenant du Sérapéum de Memphis, dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. XVIII, 1^{re} partie, 1865, p. 320 et suiv.

² *ὄνειρο[ο]πομπ[ο]ς Ἀγαθοκλέ[ο]υς.*

³ *ὄνειροπομπ[ο]ς.*

⁴ *ὄβριον.*

des phrases mystiques. [Autre] recette pour obtenir un songe¹. Il faut dessiner sur un morceau de byssus, avec du sang de caille, la figure d'un dieu debout à tête d'ibis; on l'invoque au nom de son père Osiris et d'Isis sa mère². »

On trouve sur les papyrus magiques des noms de plantes et de minéraux qui servaient sans doute à amener les songes ou à produire les incantations, l'euphorbe, le poivre, la camomille, le chrysanthème, la peau de cerf, le soufre natif, l'ammoniac, la magnésie, etc.³.

Nous lisons un curieux récit d'un songe, réel ou imaginaire⁴, dans l'inscription de la stèle de Ramsès XII⁵, appartenant à la Bibliothèque nationale de Paris. Un prince asiatique de Bachtan⁶, dont le roi d'Égypte a épousé la fille, vers le milieu du XII^e siècle avant notre ère, implore du pharaon un devin d'Égypte pour guérir la jeune sœur de la reine : « Je viens auprès de toi, ô grand roi, mon maître, dit l'envoyé de Bachtan à Ramsès XII qu'il rencontre dans un temple, chantant les louanges de son père Amon-Ra, je viens auprès de toi pour Bint-Reschit, la sœur de Neferou-Ra, ta royale épouse. Un mal a pénétré dans ses membres. Que Ta Majesté veuille donc envoyer un homme connaissant la science pour l'examiner. » Sa Majesté répond : « Amenez-moi les scribes de la maison des hiéroglyphes et les savants (qui con-

¹ *ὄνειρου αἰτησις.*

² C. Reuvsens, *Lettres à M. Letronne sur les papyrus bilingues et grecs du musée d'antiquités de l'Université de Leyde*, in-4^o (avec atlas in-f^o), Leyde, 1830, Lettre I, p. 8-9. Voir aussi *ibid.*, p. 9, section 10, et p. 24-25, et le songe cité Lettre III, p. 104.

³ C. Reuvsens, *ibid.*, p. 50-51 (Cf. Lettre III, p. 66-69); C. Leemans, *Monuments égyptiens du musée de Leyde*, in-12, Leyde, 1839, 1^{re} livraison, papyrus Anastasi 63, p. 20-22.

⁴ Voir G. Maspero, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1883.

⁵ Ou plutôt Ramsès II. Voir plus haut, p. 12, note 2.

⁶ Bachtan est le Buhant-tschai d'aujourd'hui, d'après M. Lauth. *Allgemeine Zeitung*, 3 août 1875, p. 3382.

naissent) les secrets du sanctuaire. » On les amène aussitôt; alors Sa Majesté dit : « On vous a fait appeler. Pourquoi? Afin que vous entendiez cette parole : Donnez-moi de suite un maître, dans son cœur, un opérateur (un scribe) par ses doigts, d'au milieu de vous. » Alors le basilicogrammate Thotemhebi s'avance devant Sa Majesté. Sa Majesté lui dit : « Pars pour Bachtan. »

Arrivé à Bachtan, Thotemhebi trouva Bint-Reschit possédée d'un esprit, mais il ne put réussir à le chasser du corps de la princesse. Le père de celle-ci résolut donc, au bout de onze années, d'envoyer en Égypte une nouvelle ambassade.

Le récit de la stèle passe sans transition à cette nouvelle ambassade : c'est un dieu que le père de la reine d'Égypte demande cette fois pour guérir la malade. Le Pharaon consent à cette demande. La 23^e année de son règne, le 1^{er} jour de Pachons, au temps de la panégyrie d'Ammon, le pharaon implore le dieu Khons : « Mon bon seigneur, lui dit-il, je t'implore de nouveau pour la fille du prince de Bachtan. »

La partie supérieure de la stèle représente le voyage du dieu Khons. Le dieu à tête d'épervier, coiffé du disque lunaire, part dans son naos, placé sur une barque sacrée, qui est portée sur les épaules de dix prêtres égyptiens. Le voyage ne dura pas moins d'un an et cinq mois.

A son arrivée à Bachtan, le dieu Khons, par sa vertu, guérit aussitôt la princesse malade. Ravi de la guérison de sa fille, le chef de Bachtan « réfléchit dans son cœur et se dit : « Ce dieu serait une bénédiction pour Bachtan; je ne » le renverrai pas en Égypte. » Ainsi (Khons) resta trois ans et neuf mois à Bachtan.

« Un jour, le prince de Bachtan, étant couché dans son lit, eut un songe¹. Il vit ce dieu comme sortant de son sanc-

¹ Sur la place importante que tenaient les songes dans les idées reli-

tuaire, s'envolant vers le ciel sous la forme d'un épervier d'or et prenant la direction du pays de Khemi ou l'Égypte¹. Aussitôt qu'il se fut éveillé, plein d'étonnement, il dit aux serviteurs du dieu Khons, qui donne les conseils à Thèbes : « Le dieu qui habite parmi nous, veut s'en retourner à » Khemi; dirigez donc son char du côté de Khemi. » Il ordonna donc de conduire le dieu à Khemi, et il lui donna en présent de toutes les choses bonnes, des hommes de pied et

gieuses de l'Asie antérieure comme de l'Égypte, voir Fr. Lenormant, *La Divination et la Science des présages chez les Chaldéens*, p. 188, ce qui confirme les faits racontés dans Daniel, iv. Voir tout le chapitre viii, *Les Songes et leur interprétation*, p. 127-149; le songe d'Assurbanipal (ou songe attribué à Assurbanipal); Fox Talbot l'attribue à un voyant, avec plus de raison, dans les *Records of the past*, t. vii, p. 67-68; A. Delattre, dans la *Revue catholique* de Louvain, octobre 1878, p. 322; G. Smith, *History of Assurbanipal*, p. 119-137; le songe de Gougou (Gygès), roi de Lydie, Smith, *ibid.*, p. 73-55; le songe du *sapru*, *ibid.*, p. 156 et *Records of the past*, t. i, p. 74; le songe d'Izdubar (Gilgamès), G. Smith, *Chaldean account of Genesis*, p. 194 et suiv.; la prière après un mauvais rêve, *Cuneiform Inscriptions of western Asia*, t. iv, pl. 66, col. 2; Sayce, dans les *Records of the past*, t. ix, p. 151-152, etc. — Cf. le songe de Xénophon qui lui rend le courage pendant sa retraite, *Anab.*, iii, 1; Homère, *Ilias*, i, 53; *Odyss.*, iv, in fin.; Philostrate, *Vita Apollonii*, viii, 7; Jamblique, viii 7. Cicéron, *de Divinat.*, i, 1, 51; Tite Live, ii, 26.

¹ Khemi, Cham, *Ham*, est, comme nous l'avons vu, au livre 1^{er}, le nom que les Égyptiens donnaient à l'Égypte. Cf. Psal. lxxvii, 51; cv, 23, 27; cv, 22, texte hébreu; Ps. lxxviii, 51; cv, 23, 27; cvi, 22. Les Grecs et, par eux, les Latins, paraissent avoir tiré le nom d'Égypte, Αἴγυπτος, qui, comme masculin, désigne le Nil, *Odyss.*, iv, 418, etc., et comme féminin, le pays, du mot *Akab*, qui, sur quelques monuments, désigne l'inondation du Nil dans la Basse-Égypte, et du mot *Aihab-t* ou *Aigab-t*, désignant, par la suite, le littoral du Delta. Ebers, *Eine ägyptische Königstochter*, 4^e édit., 1875, t. i, p. 200. La côte a ainsi donné son nom à toute la contrée, de même que, pour la Palestine, la côte habitée par les *Philistins* a fait donner leur nom à tout le pays de Chanaan par les Grecs et les Latins (Cf. cependant G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. i, 1895, p. 43). Les Grecs et les Latins connaissaient d'ailleurs le nom de Khemi, Cham. Ἐπὶ τὴν Αἴγυπτον ἐν τοῖς μάλιστα

des cavaliers très nombreux... Khons, qui donne les conseils à Thèbes, rentra heureusement dans sa demeure à Thèbes, le 19 du mois de Méchir, la 33^e année du roi d'Égypte¹. »

Les faits que nous venons de rapporter nous serviront à comprendre les nouveaux événements de la vie de Joseph et à établir combien Moïse est véridique lorsqu'il nous représente les Égyptiens attachant une grande importance aux songes². L'exactitude de son récit est telle que nous y trou-

μελάγγειον ὄσαν, ὅσπερ τὸ μέλαν τοῦ ὀφθαλμοῦ, χημίαν καλοῦσι, dit Plutarque, *De Iside et Ostride*, § 33. *In presenti loco*, dit S. Jérôme (*Quæst. ad Genesim*, ix, 18, t. xxiii, col. 950), *Cham transtulerunt Septuaginta, pro eo, quod est Ham, a quo et Ægyptus usque hodie Ægyptiorum lingua Ham dicitur*. Cf. Brugsch, *Geographie der alten Aegyptens*, p. 73 et suiv. Ce nom de *Chemi* est intéressant à noter ici, parce que, d'après plusieurs savants, le nom de la *chimie* ou de l'*alchimie*, dans son premier sens de « mélange, » combinaison de plusieurs sucs, mixtion, amalgame, fait dans un but magique, alchimique (Cf. Suidas, *Lexicon*, édit. Kuster, t. iii, p. 669, *χημεία*) est tiré du nom même de l'Égypte, en se servant, pour désigner l'opération magique, du nom du pays où l'on avait appris à la faire. Cette étymologie historique n'est pas soupçonnée par les lexicographes grecs. Voir Alexandre, *Dictionnaire grec*, 1838, p. 1576; Passow, *Handwörterbuch*, édit. 1831, p. 1451; Chassang, *Dictionnaire grec*, 1871, p. 1125, etc. Suidas, au passage cité, dit que l'empereur Dioclétien, pour punir les Égyptiens d'une sédition, fit brûler tous leurs livres de chimie afin de leur enlever ainsi les richesses qu'ils se procuraient par le moyen de ces livres.

¹ Lauth, *Aus altägypt. Zeit, Allgemeine Zeitung*, 2 août 1875, p. 33-68; E. de Rougé, *Journal asiatique*, septembre-octobre 1856, p. 201 et suiv., avec la reproduction de la stèle; août-septembre 1857, p. 112 et suiv., juin 1858, p. 309 et suiv.; août-septembre 1858, p. 221 et suiv. Voir la traduction suivie, p. 223-228. — La vignette est aussi reproduite dans Prisse, *Monuments égyptiens*, in-folio, Paris, 1874, pl. 24. — Cf. Brugsch, *Der Traum Königs Thutmes IV bei der Sphinx*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, septembre-octobre 1866, p. 89-95.

² A cause des croyances superstitieuses des Égyptiens à ce sujet, Dieu fut obligé plus tard de prévenir son peuple contre l'abus qu'il pourrait être porté à faire des songes; Deut., xiii, 1, 4.

verons la reproduction presque mot pour mot, en hébreu, de quelques-unes des phrases égyptiennes que nous venons de lire sur les stèles de Thèbes et de Napata.

Joseph avec le secours du vrai Dieu, va bientôt interpréter dans sa prison, en attendant qu'il interprète à la cour, ceux du Pharaon lui-même, les songes de deux de ses officiers.

Nous pouvons supposer que Putiphar habitait Memphis¹.

La prison dans laquelle Joseph avait été enfermé était celle où se trouvaient les prisonniers du roi². Thucydide et Hérodote³ nous parlent l'un et l'autre d'une prison ou forteresse célèbre de Memphis qu'ils appellent « la Muraille blanche. » Ce nom se retrouve dans un grand nombre d'inscriptions. Memphis, dans les textes égyptiens ne s'appelle pas seulement *Mennefer*, elle s'appelle aussi du nom de cette forteresse, *Pa-sebti-het*, « la ville de la Muraille blanche. » Une inscription mentionne aussi un ingénieur de la forteresse de Memphis, *sam en sebti*, « inspecteur ou surveillant des murs et des fortifications⁴. »

¹ Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, t. 1, p. 317. Ce n'est qu'une hypothèse sans preuve certaine. La vraie capitale des rois Pasteurs paraît avoir été Tanis. C'est là que M. Mariette a exhumé les rares monuments qui nous restent d'eux. Mais la tradition a placé à Memphis la prison de Joseph et nous pouvons accepter cette donnée, sous bénéfice d'inventaire, car il y a tout lieu de croire que les Pasteurs étaient alors maîtres de cette ville et devaient y résider volontiers, à l'exemple des pharaons indigènes, qu'ils s'efforçaient d'imiter en tout, comme nous le verrons plus loin.

² Gen., xxxix, 20. L'hébreu appelle la prison בית הסדר, *bêt has-sohar*. Le sens est probablement « maison ronde, » ce qui exprime la forme de la prison ou de la tour.

³ Thucydide, i, 104. Hérodote, iii, 13, 91. Hérodote, au ch. 91, p. 164, nomme la Muraille blanche. Cf. Diodore, iii, 91. Le scoliaste de Thucydide dit qu'elle était ainsi nommée « parce que cette muraille était en pierres blanches, tandis que les murs du reste de la ville étaient en briques rouges. » Cf. Perrot, *Histoire de l'art*, t. 1, p. 492.

⁴ Brugsch, *Geographische Inschriften*, i, Taf. xlii, 1095. — On peut

« Cette citadelle de la ville, dit M. Ebers, contenait certainement les habitations des soldats, des temples et aussi des prisons. La stèle de Pianchi nous apprend qu'elle soutint un siège régulier, de même que plus tard lors de la prise de la ville par Cambyse¹. Putiphar, en sa qualité de ministre de la police, devait y avoir sa résidence, et si la cour était alors réellement à Memphis, il est vraisemblable que cette citadelle est le *sohar* de la Genèse. Ce mot du texte hébreu correspond bien à l'hiéroglyphique, , *sohar*, qui a partout le sens de « résistance violente, » c'est-à-dire un sens analogue à l'hébreu *sohar*. « *Bêt has-sohar*, la maison de la forteresse, » n'est guère plus hébraïque qu'égyptien, car on retrouve aussi *bêt*, « la maison, » dans l'ancien égyptien sous les formes *bita*, *bet*, signifiant également « maison » et désignant aussi, comme en hébreu, une agglomération de maisons. On le rencontre nommément dans les listes des villes chananéennes, avant l'arrivée des Hébreux en Égypte, et il s'est si bien naturalisé dans la vallée du Nil qu'on peut le regarder à peine comme un emprunt fait aux Sémites². »

Joseph avait été mis dans la prison des prisonniers d'État, qui dépendait de son maître Putiphar et où celui-ci pouvait sans doute le faire garder avec plus de soin. Les autres criminels étaient retenus dans d'autres prisons de la citadelle. On trouve plusieurs noms pour exprimer la prison en égyptien, *aht*, *atinu*. Le prisonnier s'appelle *hak* et ce mot a pour déterminatif, dans l'écriture hiéroglyphique, un homme avec les bras liés, ³.

voir dans la salle du rez-de-chaussée du Musée égyptien du Louvre, D. 13, le sarcophage de basalte noir, en forme de momie, du prêtre Ptah, « prêtre des dieux du quartier du Mur Blanc à Memphis. »

¹ Hérodote, III, 13, p. 135-136.

² Ebers, *Aegypten und die Bücher Mose's*, p. 318-319.

³ Birch, *Dictionary of hieroglyphs*, dans *Egypt's Place*, by Bunsen, t. v, p. 396; Ebers, *ibid.*, p. 319.

Putiphar avait sous ses ordres, pour gouverner le *bêt has-sohar*, un *ar bêt has-sohar*¹. Le titre de *mer hesbu hesu-u*, « chef des dépenses des prisonniers » et autres semblables, se rencontrent fréquemment dans les documents égyptiens². Dieu fit trouver grâce à Joseph devant le directeur des prisons : celui-ci le traita avec bonté, il lui témoigna beaucoup de confiance et il le chargea même bientôt après de prendre soin de deux grands officiers du Pharaon, tombés en disgrâce et mis dans la même forteresse.

Ces deux personnages étaient le grand panetier et le grand échanson de la cour. Toutes les charges de la maison royale étaient fort recherchées et considérées comme des honneurs. Il y avait, à la tête des dignitaires, un premier majordome, *hir ahu tep en honef*, « le chef du palais de Sa Majesté. » Les monuments nous font connaître parmi ses subordonnés un chef boulanger³ et un chef des échansons, « chef de la demeure des boissons » ou du cellier⁴. Les

¹ Gen., xxxix, 21. « Putiphar, dit Fr. Delitzsch, était comme *sar hat-tabbahim*, à la tête du pouvoir exécutif. La prison d'état était sous ses ordres et le *sar bêt has-sohar*, était ainsi son subordonné. Cette distinction fait évanouir la difficulté imaginée par Tuch et Knobel, d'après lesquels Joseph aurait dû avoir deux maîtres qui auraient dû être l'un et l'autre chefs des gardes du corps. » *Die Genesis*, 2^e édit., t. II, p. 94.

² Lepsius, *Auswahl des wichtigsten Urkunden des ägyptischen Alterthums*, pl. xiv, A.

³ On voit au Musée égyptien du Louvre une statuette en pierre calcaire, A 65, qui est une confirmation de cette partie de notre histoire, « Ce personnage accroupi, qui tient devant lui un naos dans lequel repose un singe cynocéphale, emblème du dieu Lune, se nommait *Seha*; il était sommelier du roi, comme le compagnon du patriarche Joseph dans sa prison. Époque de Ramsès II, xix^e dynastie. » E. de Rougé, *Notice sommaire des monuments égyptiens*, 1855, p. 33-34. Le numéro A 65 est le numéro actuel du Musée. Dans la notice de M. de Rougé le numéro est A 62.

⁴ Stèle C 45 du Louvre. T. Devéria, *Le papyrus judiciaire de Turin*, dans le *Journal asiatique*, 1867, part. II, p. 449.